

AU SOMMAIRE

- ▲ **Mot de la présidente**
- ▲ **Retour sur une année bien remplie!**
- ▲ **Développer des réflexions communes sur le partenariat pour la formation et l'intégration en emploi**
- ▲ **Trois-Rivières: Un laboratoire d'économie sociale**
- ▲ **La vitrine des membres: « À l'emploi! – Évaluation d'un projet d'expérimentation visant l'insertion et le maintien en emploi de personnes ayant un trouble envahissant du développement (TED) sans déficience intellectuelle »**

Mot de la présidente



Avec l'arrivée de l'été et d'ici la rentrée, qui sera marquée par la mise en œuvre concrète de plusieurs initiatives visant le développement du marché du travail dont, au premier chef, celle du Pacte pour l'emploi, il me fait grand plaisir de vous présenter la nouvelle facture de notre Bulletin. Le renou-

vèlement de notre image corporative répond, entre autres, au désir exprimé par plusieurs de nos membres à l'effet de donner un nouvel élan à notre Coalition.

Fiers de ce que nous avons pu accomplir depuis une quinzaine d'années, nous entendons néanmoins nous appuyer sur les résultats de nos efforts pour aller plus loin dans le regroupement et la mobilisation des acteurs du milieu communautaire œuvrant au développement de la main-d'œuvre et ainsi poursuivre la promotion du potentiel des personnes éloignées ou exclues du marché du travail.

Dans le contexte actuel du marché du travail, la nécessité d'intégrer et de maintenir en emploi les personnes marginalisées, les nouvelles stratégies de développement de la main-d'œuvre, dont celle touchant spécifiquement l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, les réflexions en cours quant à la Politique de soutien à l'action communautaire, à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, au Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi qu'à la Stratégie d'action jeunesse constituent quelques exemples des enjeux qui nous interpellent tous et toutes et auxquels la Coalition est appelée à apporter une contribution importante dans les prochains mois.

Les nouvelles couleurs de notre image corporative ont donc été choisies avec le souci d'exprimer nos ambitions... : le bleu en guise de continuité avec nos orientations traditionnelles, le vert pour l'espoir que nos interventions en faveur des personnes plus démunies favoriseront le développement d'une société plus juste et plus équitable pour tous, et l'orange pour signifier le dynamisme et l'énergie que nous entendons déployer à la mise en œuvre de nos actions.

En conclusion, je me permets d'insister sur le fait que la Coalition, c'est d'abord et avant tout ses membres. Avec vous et avec la collaboration de nos partenaires du marché du travail, nous pourrions obtenir les résultats escomptés. En ce sens, je suis plus que jamais confiante que solidairement nous pouvons continuer de

développer... sans exclure !

À tous et toutes, un bien bel été !

Sylvie Roy

Retour sur une année bien remplie!



Avec la parution de cette première édition de la nouvelle mouture de notre Bulletin de liaison, la Coalition entreprend une autre étape de sa démarche en faveur de l'information à ses membres. À compter de l'automne prochain, nous pourrions donc publier, à intervalles réguliers, ce Bulletin que nous voulons

convivial tout en permettant à ses lecteurs une réflexion sur différents thèmes propres à notre secteur. Analyses, commentaires, collaborations des membres, informations, annonces, voilà autant d'éléments qui se retrouveront au fil des éditions et qui, nous l'espérons, susciteront votre intérêt. Dans cette édition estivale, nous profitons de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur la dernière année.

En plus de siéger à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et à ses différents comités et groupes de travail, la Coalition a notamment assumé une présence active au Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), à l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) ainsi qu'à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

La Coalition occupe deux sièges à la CPMT dont un est accordé à un-e représentant-e des réseaux de services destinés aux jeunes. Cette année, ce sont Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale) et Richard Desjardins (Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec) qui ont participé activement aux travaux de la CPMT au nom de la Coalition. L'année 2007-2008 aura également été l'année du départ de madame Neamtan de la CPMT. Présente dès l'instauration de cette instance (dont elle a assumé un temps la coprésidence par intérim), voire bien avant, à la défunte Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), Nancy Neamtan aura été de tous les combats menés par le milieu communautaire depuis plus de 30 ans. Membre fondatrice de la Coalition, elle a contribué de façon exceptionnelle à la pleine reconnaissance du milieu communautaire en tant que partenaire à part entière du marché du travail et elle y laisse une marque indélébile. Dans la foulée de ce départ, Sylvie Roy, présidente de la Coalition, a été nommée en mars dernier à titre de membre de la CPMT pour un mandat de 3 ans.

Au cœur des préoccupations de la Commission cette année, l'augmentation du taux d'emploi et de la productivité des entreprises ont été identifiées comme étant deux des priorités à mettre de l'avant. Toutefois, bien que le taux d'emploi au Québec puisse encore

augmenter, le fait que celui-ci soit à son niveau le plus élevé par rapport aux dernières années limite inévitablement les gains à faire de ce côté, d'où l'importance de bien cibler les groupes de la population où le potentiel de croissance est le plus élevé (les personnes de 55 ans et plus et les hommes de 25-54 ans, les personnes immigrantes et, de manière générale, les personnes éloignées ou exclues du marché du travail).

L'Énoncé de vision organisationnelle 2007-2010 d'Emploi-Québec a également été l'objet d'une attention soutenue, notamment dans la mesure où on y retrouvait des propositions de solutions aux problèmes actuels du marché du travail. Du point de vue des représentants de la Coalition, cet Énoncé fut l'occasion de souligner à nouveau le rôle complémentaire que jouent les organismes œuvrant au développement de la main-d'œuvre et l'importance de reconnaître ce rôle. À cet égard, l'expertise des organismes en matière d'accompagnement vers l'emploi des personnes éloignées ou exclues du marché du travail a été au cœur des discussions entre Emploi-Québec et les principaux réseaux des organismes de développement de la main-d'œuvre.

Cette année a également marqué le 10^e anniversaire de la CPMT qui a profité de l'occasion pour souligner, par la remise de trois prix Partenariat et l'annonce de trois mentions spéciales, les réalisations exceptionnelles d'organismes et d'entreprises s'étant démarqués par la mise en œuvre d'une concertation active de divers partenaires du marché du travail dans le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre au Québec.

La mutuelle de formation Formaplus, dont la candidature a été présentée par la Coalition, a remporté le premier prix dans la catégorie des entreprises et organisations de plus de 300 employés. Aussi, les membres du jury ont accordé une mention d'honneur à Valoritec, un centre de recyclage de matières électroniques fon-

dé par La Relance Outaouais, membre du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ). Une mention d'honneur a également été attribuée à l'Union des employés et employés de service, section locale 800, pour un projet de francisation soutenu par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et réalisé en collaboration avec l'organisme Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM), également membre de la Coalition.



Les lauréats des prix Partenariat

Plus que jamais, notre secteur est reconnu pour l'importance de ses initiatives dans le développement d'une main-d'œuvre trop souvent négligée. Avec un soutien et un accompagnement appropriés, une formation adaptée à leurs besoins et le développement de stratégies ancrées localement, le milieu communautaire constitue un partenaire incontournable des stratégies d'intervention relatives au marché du travail. Nous le savions depuis déjà longtemps. Néanmoins, cette reconnaissance confirme la justesse de nos actions de promotion du potentiel des personnes marginalisées, éloignées ou exclues du marché du travail ou à risque de l'être.

Sans aucun doute, l'annonce du Pacte pour l'emploi fut un moment fort de l'année, l'occasion d'en appeler à un partenariat accru entre les entreprises et les autres acteurs du marché du travail. Le Pacte propose

diverses mesures dont quelques-unes nous ont interpellés particulièrement, dont la bonification du soutien financier lié aux mesures et services publics d'emploi, l'accès facilité à la formation, notamment pour la main-d'œuvre peu qualifiée et le renforcement des mesures spécifiques à l'intention des jeunes, des personnes handicapées, des personnes immigrantes ou des membres d'une minorité visible. Soulignons également l'investissement consenti au développement des mutuelles de formation et à la reconnaissance des compétences, dont celles des travailleurs sans emploi. À bien des égards, l'annonce du Pacte pour l'emploi nous permet de croire que des efforts accrus seront consentis afin de favoriser l'insertion et le maintien en emploi de la clientèle ciblée. Nous devons néanmoins suivre le dossier de près, de façon à nous assurer que tous et toutes puissent en bénéficier.

Par ailleurs, dans la foulée du Pacte pour l'emploi et s'appuyant sur la concertation des différents partenaires désireux d'améliorer le taux d'intégration en emploi des personnes handicapées, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, a levé le voile, le 25 mai dernier, sur la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées intitulée «Pour l'égalité en emploi». L'objectif de cette stratégie est d'intégrer quelques 54 000 personnes handicapées en emploi d'ici 2018 et de réduire ainsi de moitié l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui de la population n'ayant pas d'handicap. Encore une fois, nous tenons à saluer cette initiative qui ouvre des perspectives prometteuses.

Vers 2008-2009

L'année 2007-2008 fut surtout marquée par une volonté ferme de mieux communiquer avec nos membres. Le développement et la diffusion mensuelle de l'Info-Courriel nous a certainement permis d'avancer sur ce terrain. Ce véhicule nous permet maintenant non seu-

lement de diffuser les informations susceptibles d'intéresser nos membres et partenaires mais également de faire la promotion des activités de chacun d'entre eux. La refonte de notre Bulletin nous permettra au cours de la prochaine année de poursuivre et d'améliorer cet aspect de la vie associative.

Ajoutons également qu'un travail de fond a été entrepris en fin d'année afin de favoriser une plus grande cohésion des réseaux membres de la Coalition. À terme, ce travail débouchera sur la conclusion d'un protocole précisant dans le détail les rôles et mandats respectifs de la Coalition et de ses membres ainsi que les modalités assurant leur mise en œuvre. Ainsi, la Coalition sera mieux positionnée que jamais pour défendre les intérêts de ses membres et des personnes qu'ils desservent et ce, sans jamais se substituer à leurs propres champs d'intervention.

L'année 2008-2009 s'ouvre donc sur des possibilités de développement fort intéressantes. De nombreux projets apparaissent à l'horizon. Puisque la force de la Coalition repose également sur la force de ses membres, nous espérons toujours pouvoir continuer à nous appuyer sur l'implication de chacun et chacune d'entre vous.

D'ici l'automne, nous vous souhaitons à tous et toutes, de belles vacances.

Martin Frappier, coordonnateur

Développer des réflexions communes sur le partenariat pour la formation et l'intégration en emploi

Nadia Dallaire

C'est dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation que la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) a organisé un déjeuner-causerie le 25 mars dernier. Ayant pour thème «Partenaires pour la formation et l'intégration en emploi», l'événement a réuni une trentaine de personnes de divers horizons dont quatre travailleurs en formation, des conseillers en orientation, des intervenants d'une entreprise d'insertion et de divers organismes.

Le déjeuner-causerie a permis d'aborder plusieurs angles de la question partenariale : la relation entre le milieu communautaire et le gouvernement, l'importance de la cohésion entre les divers organismes communautaires oeuvrant en employabilité ainsi que la portée du rôle des entreprises d'insertion.

Un partenariat avec l'État

Le Pacte pour l'emploi, dont les détails ont été dévoilés le 18 mars dernier, sous-entend l'ouverture d'un espace propice au déploiement de l'expertise du milieu communautaire dans le domaine de l'employabilité et démontre une volonté gouvernementale de renforcer le partenariat existant avec ce dernier. Or, le renforcement des liens entre ces deux acteurs implique d'abord de s'interroger sur la nature et l'état actuel de leur relation.

Jean-Marc Fontan, professeur en sociologie à l'UQÀM et codirecteur de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), a inauguré l'activité par une présentation sur l'historique de ce partenariat. Selon lui, il n'existe pas encore de partenariat réel entre l'État et les organismes com-

munautaires oeuvrant en employabilité, notamment parce que ceux-ci n'ont pas la même vision du développement de la main-d'œuvre. Toujours à son avis, il semble que l'État perçoive toujours le travailleur sous le point de vue de la rentabilité et tarde à le considérer à l'intérieur d'un projet de société plus global.

Monsieur Fontan nous a rappelé que les problèmes perdurent depuis longtemps. Néanmoins, il a fait le constat que la question du traitement du «non-emploi» est devenue au cours du temps un problème plus positif que négatif. Pour l'essentiel, le contexte économique actuel, marqué notamment par d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre, incite en quelque sorte l'État à accorder plus de «valeur» ou d'importance stratégique aux personnes sans emploi, du moins en comparaison aux années 80 où celles-ci étaient davantage perçues comme une charge sociale plutôt qu'une richesse potentielle à mettre à profit. En ce sens, il a conclu sur les conditions, les défis et les enjeux pour un partenariat bidirectionnel.

Un partenariat entre les organismes communautaires oeuvrant en employabilité

Pour le chercheur, cette évolution dans la perception étatique des «sans-emploi» élargit l'espace de négociation des organismes communautaires. Du moins, tant que ces derniers saisissent l'opportunité de prendre leur place, d'entreprendre des initiatives avec les entreprises avant que le secteur privé ne s'y aventure. C'est dans ce cadre qu'il a souligné l'urgence et l'importance de rendre plus effective la cohésion de l'ensemble du milieu communautaire. En plus de permettre de développer des solutions novatrices pour la formation et l'intégration en emploi, le partenariat entre les organismes communautaires ne peut que leur fournir une meilleure reconnaissance et donner plus

de poids à ses préoccupations vis-à-vis du gouvernement, d'où l'importance de renforcer ou de réaffirmer le rôle de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre.

Un partenariat avec les entreprises

Bien que monsieur Fontan ait suggéré un partenariat plus étroit entre les entreprises du secteur privé et les organismes communautaires, lesquels sont invités à entreprendre des démarches pour offrir, entre autres, leurs services d'accompagnement, le partenariat avec les entreprises a surtout été abordé sous l'angle des entreprises d'insertion. Ces dernières constituent en effet une des solutions probantes en vue d'offrir aux employeurs du secteur privé les services de travailleurs qualifiés.

Depuis le début des années 80, les entreprises d'insertion, jouant à la fois le rôle d'organisme communautaire et d'entreprise déployant une activité économique, concilient les besoins du marché et le besoin d'intégration d'une population exclue ou éloignée du marché du travail. Selon le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ), «(...) les résultats des entreprises d'insertion sont tangibles et efficaces avec un taux de placement en emploi de plus de 2000 personnes par année.»¹

Chantal Perron, intervenante psychosociale chez l'entreprise d'insertion socioprofessionnelle Formétal, où près de 950 personnes ont été formées depuis les 18 dernières années, a insisté sur l'influence positive et le rôle déterminant de l'accompagnement à travers la formation, les ateliers de groupes (portant sur la connaissance de soi, les normes du travail, la réalité du marché du travail, etc.) et les rencontres individuelles (visant à élaborer un plan d'action, un objectif professionnel, à évaluer le niveau de motivation, etc.). Bref, en plus d'offrir une formation technique et personnelle dans un milieu de travail réaliste, les entreprises

d'insertion offrent l'opportunité d'une expérience de travail rémunérée, une préparation au marché du travail et ce, tout en redonnant de la fierté et de la dignité aux participants. Jean Lechasseur, directeur général de l'entreprise, a souligné quant à lui l'importance de l'intérêt et de la motivation des travailleurs et travailleuses en formation, ajoutant à cet égard qu'ils et elles peuvent «déplacer des montagnes».

Selon madame Perron, il est aussi nécessaire de garder un lien avec la communauté, notamment par un suivi post-formation. Guy Biron et son équipe du Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) confirment cette idée de l'importance d'assurer une continuité des services offerts en employabilité dans le processus des diverses démarches entreprises par les adultes en formation. Parmi les services offerts par le RESO, notons l'École des parents, qui offre une formation souple et flexible de quelques heures par semaine, permettant ainsi un premier pas vers d'autres démarches. Mentionnons également le programme Explore Action pour les sans emploi, visant à éclairer les individus sur leurs compétences, leurs qualités, leur choix professionnel, etc. Pour ce faire, le programme donne accès à des activités (visites d'entreprises, de centres de formation, observation de différents métiers, etc.), à des ateliers de groupe sur divers thèmes (compétences génériques, la réalité du marché du travail, etc.) étalés sur une période de 16 semaines ainsi qu'à des rencontres individuelles hebdomadaires. Ces deux derniers services peuvent mener à de multiples options dont la formation de base et professionnelle (par le biais du Centre d'aide aux sans emploi (CASE)) aussi offertes par le RESO. Que ce soit au travers l'un ou l'autre de ces programmes, le mot d'ordre est l'accompagnement adapté aux besoins des individus.

Les témoignages les plus percutants furent sans conteste ceux des adultes en formation. Elliott Martinez, Robert Leblanc, Thethe Mambu Kalumbu et Michèle Garceau nous ont rappelé à quel point leur expérience

leur procure de la fierté, leur permet de se sentir valorisés, plus confiants et plus outillés pour s'investir dans de nouvelles expériences de travail ou de formation. Certains ont même découvert une passion. De plus, ils considèrent que la réalisation de ces succès constitue pour eux un passage, voire même un véritable tremplin vers de meilleures perspectives d'avenir. Venir parler de leur expérience lors de cette activité a constitué en soi un grand pas en avant.

L'événement s'est clôturé par la remise, aux quatre adultes en formation présents, d'un certificat soulignant leurs efforts dans la poursuite de leur

objectif de formation et d'intégration au milieu du travail.



Sylvie Roy (présidente de la Coalition) et les quatre travailleurs en formation présents: Michèle Garceau, Thethe Mambu Kalumbu, Elliott Martinez et Robert Leblanc lors de la remise des certificats soulignant leurs efforts dans la poursuite de leur objectif de formation et d'intégration sur le marché du travail.

Bref, cette activité fut une réussite. Elle a permis de réunir plusieurs partenaires œuvrant pour la formation et l'intégration en emploi. Elle a surtout suscité de brillants échanges et témoignages sur les façons concrètes de poursuivre le partenariat pour la formation et l'intégration en emploi.

¹ CEIQ, 2008. «Pacte pour l'emploi - Un pas dans la bonne direction pour l'intégration des personnes éloignées ou exclues du marché du travail». Communiqué de presse, 18 mars 2008.

Trois-Rivières: Un laboratoire d'économie sociale

Marie Auer-Labonté avec la collaboration de Nadia Dallaire

Depuis plus de quarante ans, le développement local fait partie des préoccupations majeures du gouvernement québécois et du milieu communautaire afin de contrer l'appauvrissement des populations et la dévitalisation de certains territoires plus vulnérables aux changements économiques et systémiques.

Au Québec, la ville de Trois-Rivières constitue un cas patent où la lutte contre la pauvreté s'est traduite par une véritable réussite. En effet, partant d'une situation sordide où les quartiers étaient en crise et où la population trifluvienne était fortement marginalisée,

notamment à cause de la forte désindustrialisation entamée dans les années 80, le portrait de la ville s'est substantiellement amélioré au cours des années 90. Comment une ville autrefois surnommée la capitale du chômage peut-elle être aujourd'hui considérée comme la Mecque de l'économie sociale? Quoique de façon non-exhaustive, nous tenterons ici d'analyser en quoi et pourquoi cette ville constitue un modèle de sortie de la pauvreté au niveau national.

Des initiatives structurantes

Selon les auteurs Pierre-Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann, l'ensemble des « efforts qui visent la relance de l'économie trifluvienne contribuent à l'essor de

divers types de « projets structurants » dans les domaines du développement économique et industriel, de l'aide aux petites entreprises de moins de dix employés, de l'économie sociale, du développement économique communautaire, ainsi que de la réinsertion en emploi de personnes exclues, marginalisées et peu alphabétisées. »¹

Prenons l'exemple de la revitalisation des premiers quartiers. Premières touchées par la fermeture des manufactures et des entreprises de transformation du bois, ces zones municipales ont progressivement connu une multiplicité de problématiques sociales et économiques allant du chômage chronique au décrochage scolaire.

Plus que tout, ces quartiers nécessitaient l'élaboration d'actions concertées pour sortir de leur marasme. Ainsi, les initiatives se sont insérées dans une dynamique de collaboration tout azimut avec l'ensemble des acteurs de la ville. Qu'il s'agisse du Technopole, de COMSEP, de l'ECOF-CDEC ou de la démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, l'action est demeurée multisectorielle et transversale, misant sur l'interaction ainsi que l'implication active des acteurs du secteur privé, public et associatif. Selon cette approche, « la vision de l'innovation sociale est intégrée dans la possibilité de créer un plan d'action de développement économique communautaire. »²

À titre d'exemple, toujours dans le cadre de la revitalisation des premiers quartiers, la Corporation de développement économique communautaire (ECOF) oeuvrant en Mauricie depuis 1996 et pionnière dans ce type d'actions, a participé, par l'entremise de l'éducation populaire ou du soutien aux petites entreprises, tant à la création d'emplois qu'à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Ces initiatives « se trouvent intégrées dans des efforts de développement local et comportent une forte dimension identitaire et collective »³. C'est ce que nous pourrions appeler le dévelop-

pement local intégré.

Contrairement au développement local traditionnel, le développement local intégré a la particularité de remettre en question les prémisses d'un développement économique à tout prix. Ses partisans partagent les préoccupations des tenants du développement durable, c'est-à-dire la pérennité de notre environnement pour les générations futures. L'humain, l'économie, la culture et l'environnement sont ainsi pris en considération afin de créer un meilleur arrimage entre les politiques, les programmes, les pratiques et actions qui tentent de trouver des réponses durables aux différents besoins d'une population et de son territoire.

Le développement local intégré concourt à l'élaboration d'une nouvelle vision de la lutte contre la pauvreté. Il stimule la création de nouveaux emplois plus solidaires et favorise une participation citoyenne dynamique. L'objectif est de redonner du pouvoir à ceux qui n'en ont pas. Bâtir sur les acquis et consolider les forces de la communauté afin qu'elle puisse trouver des solutions innovantes pour résoudre ses problèmes, tels sont aussi les objectifs espérés de cette approche du développement. Toutefois, bien que cette nouvelle vision de lutte contre la pauvreté transcende les objectifs d'une planification territoriale ou du développement local traditionnel, elle requiert également la coopération des différents paliers du gouvernement.

La stratégie du maringouin ou l'art de contaminer la politique

La politique fait souvent défaut lorsque le temps vient de rompre avec les vieux modèles et d'initier le changement. À cet égard, le mouvement communautaire québécois s'est dressé depuis plus d'une dizaine d'années en tant qu'acteur incontournable sur la scène politique. Sa capacité d'intervenir en termes de changement social n'est plus à prouver. Ses objectifs sont orientés vers le rétablissement des inégalités sociales

et une meilleure redistribution des richesses. Toutefois, bien que doté d'une grande reconnaissance à ce chapitre, le pouvoir des milieux communautaires n'en est pas moins limité par les orientations des politiques et les priorités établies dans les grandes instances décisionnelles.

Une initiative importante a été prise à Trois-Rivières afin de faire bouger les choses. Tout récemment, une organisatrice communautaire, forte d'un appui important des citoyens, a été élue au conseil municipal de la ville. Sa présence représente une victoire pour le secteur communautaire, lui permettant ainsi d'avoir une voix à l'interne, voire même de porter ses dossiers tel un cheval de Troie. Dans l'optique de « prendre en compte les dynamiques du pouvoir décisionnel et leurs impacts sur le quotidien des individus vivant dans la pauvreté et l'exclusion », le milieu communautaire peut ainsi profiter d'un porte-parole guidé « par un pragmatisme politique motivé surtout par la création d'alternatives. »⁴

Vers une nouvelle économie démocratique ?

Économie plurielle, économie sociale, économie solidaire, développement économique communautaire, développement local intégré, plusieurs références font foi aujourd'hui d'un vent de renouveau et de popularité afin de promulguer et défendre la valeur d'une économie plus juste et équitable visant à intégrer les personnes exclues ou marginalisées de la société.

À bien des égards, l'économie sociale se différencie de l'économie marchande traditionnelle louangée par Hayek, Friedman et de nombreux autres économistes. Au lieu d'être axée sur la recherche absolue de profits, l'économie sociale, plus innovatrice, vise l'amélioration des conditions de vie et la réduction des inégalités. Considérant l'environnement et le territoire dans leur intégralité, son action, qui respecte les capacités et compétences de tous et chacun, tourne autour d'une

logique de participation citoyenne et démocratique au processus de production. En ce sens, l'économie sociale rend une dignité à une large partie de la population exclue du système de production et tend à reconsolider le tissu social morcelé. En opérant à travers l'offre de services de proximité et d'emplois de solidarité, elle humanise l'économie et rend justice aux valeurs véhiculées par le milieu communautaire (solidarité, égalité, participation citoyenne) en les intégrant à la notion de marchandisation.

Bien que les pratiques découlant de cette économie ne soient pas à l'abri de la critique, plusieurs expériences ont toutefois démontré que la vision du développement qui en émane a su déterminer, de façon éloquente, la mise sur pied d'opportunités positives de démocratisation de l'économie et l'inclusion des personnes éloignées du marché du travail. Le cas de Trois-Rivières est, à cet égard, un véritable laboratoire social.

¹ Pierre-Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann. 2007. *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré : Le cas de Trois-Rivières*. Montréal: Collection Problèmes sociaux et interventions sociales Presses de l'Université du Québec, p. 7.

² *IBID*, p. 65.

³ *IBID*, p. 93.

⁴ *IBID*, p. 35.

Votre Coalition est soucieuse de mieux vous connaître et cela passe en partie par la découverte de votre vie associative, vos réalisations, les enjeux qui vous préoccupent ainsi que l'avancement de vos projets. Parce qu'elle désire également créer un pont de communication et favoriser le transfert des connaissances et des expériences entre les divers réseaux, nous vous encourageons fortement à partager vos expériences.

Envoyez-nous vos textes!!! Il nous fera plaisir de vous offrir un espace à part entière dans ce bulletin de liaison triennal.

Pour cette toute première édition, voici un texte proposé et écrit par Martin Prévost, coordonnateur d'À l'emploi! dont les services relèvent d'Action main-d'œuvre inc. Cette organisation oeuvre quotidiennement, depuis plus de 30 ans, à l'intégration socioéconomique des personnes ayant des limitations sur le plan intellectuel et, plus récemment, des personnes ayant un trouble envahissant de développement (TED) sans déficience intellectuelle.

LA VITRINE DES MEMBRES

« À l'emploi! – Évaluation d'un projet d'expérimentation visant l'insertion et le maintien en emploi de personnes ayant un trouble envahissant du développement (TED) sans déficience intellectuelle »

Martin Prévost
Coordonnateur À l'emploi!
Action main-d'œuvre Inc.



Le 11 février 2008, se tenait à Montréal un Séminaire sur les résultats de la recherche menée dans le cadre d'À l'emploi! Ce séminaire était organisé conjointement par le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et l'Office des personnes handica-

pées du Québec (OPHQ), en collaboration avec Action main-d'œuvre inc. (AMO) et Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM).

Madame Nancy Lacoursière, directrice générale d'ATEDM, a d'abord relaté les origines du projet. Dès l'année 2000, son organisme réalisait un état de situation de l'emploi de la clientèle présentant le syndrome d'Asperger et interpellait AMO à cet effet. Dès lors, différentes étapes de consultation, de recherche et de montage financier ont été menées pour aboutir, au printemps 2005, au début de l'expérimentation d'un modèle d'intervention ayant pour but l'intégration et le maintien en emploi des personnes ayant un TED, sans déficience intellectuelle.

Mesdames Lucie Dumais, chercheuse responsable de la direction de la recherche et Alexandra Prohet, agente de recherche au LAREPPS, ont ensuite présenté les résultats de la recherche. Cette démarche qui, à l'origine, devait avoir un caractère évaluatif s'est plutôt transformée, par la force des choses, en entreprise d'accompagnement à la conception d'une approche d'intervention, selon une démarche de type essai-erreur-ajustement. Ces travaux ont donné lieu, à la fin de la première phase de la recherche, en décembre 2006, à une série de recommandations visant à soutenir des améliorations à l'expérimentation.

À la fin du mois de juin 2007, la deuxième phase de la recherche ayant pris fin, les chercheuses ont pu observer la mise en place et la réalisation de plusieurs des recommandations mais n'ont pas eu l'occasion de mesurer les effets de ces changements, faute de temps. Elles ont cependant pu constater une amélioration notable dans les résultats de placement et de maintien en emploi.

Madame Sylvie Roy, directrice générale d'Action main-d'œuvre inc., a ensuite entretenu les participants de l'ensemble du cheminement du projet : des difficultés rencontrées, des efforts consentis pour améliorer les pratiques et le partenariat ainsi que des avantages qui ont été retirés de la démarche de recherche partenariale.

Les principaux défis à relever ont essentiellement concerné l'arrimage des missions des deux promoteurs; les ajustements liés à la modification de la nature de la recherche; les montages financiers et la charge administrative générée par les attentes des bailleurs de fonds; l'embauche et le maintien d'une équipe d'intervenants qualifiés et polyvalents.

Martin Prévost, coordonnateur d'À l'emploi ! chez AMO, a complété la présentation en faisant le portrait de la situation, environ huit mois après la fin de la deuxième phase de la recherche. Il a fait part des nombreux ajustements qui ont été apportés suite aux recommandations de l'équipe de recherche et à l'expérience vécue par les intervenants, les participants et leurs parents, ainsi que par les employeurs. Les résultats de ces ajustements et de l'expérience acquise par l'équipe d'À l'emploi ! font

en sorte, entre autres, que le taux de placement, qui était de 30% en juin 2007, est passé à 45 % en décembre

de la même année. Monsieur Prévost a également cité des exemples d'emplois occupés par des participants d'À l'emploi!: programmeur en informatique, aide-fleuriste, commis de librairie, commis d'entrepôt, manutentionnaire, conseiller en voyages, assistante de recherche, couturier, commis-vendeuse, assembleur d'ordinateurs, etc.

En conclusion, madame Roy a insisté sur les acquis majeurs réalisés dans le cadre de cette expérimentation en matière d'intégration et de maintien en emploi de la clientèle visée, qui est à la source, aujourd'hui, de l'implantation d'un nouveau service spécifiquement dédié à cette dernière. La prochaine étape, suite à la consolidation finale du modèle d'intervention développé, consistera au transfert de celui-ci aux organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées dans chaque région du Québec.

Elle a enfin profité de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des bailleurs de fonds impliqués dont l'OPHQ, Ressources humaines et Développement social Canada et Emploi-Québec; l'équipe de recherche du LAREPPS et l'ARUC-ÉS; les membres des différents comités qui ont implanté, guidé et soutenu les promoteurs du projet et enfin, son précieux et indé-



action main-d'œuvre inc.

service spécialisé de main-d'œuvre
EMPLOI-QUÉBEC

fectible partenaire, ATEDM. Elle a conclu en saluant de façon toute particulière la contribution exceptionnelle de l'ensemble du personnel d'À l'emploi ! et d'AMO, qui n'a pas ménagé ses efforts, sa persévérance et son ingéniosité afin de trouver les réponses les plus adé-

quates aux besoins de chercheurs d'emploi qui posent certes de nouveaux défis aux intervenants, mais qui, avec le support adéquat, ont tant à offrir au marché du travail...

Pour nous joindre

Nadia Dallaire
Adjointe à la coordination
ndallaire@cocdmo.qc.ca

Martin Frappier
Coordonnateur
mfrappier@cocdmo.qc.ca

www.cocdmo.qc.ca
info@cocdmo.qc.ca

Nos coordonnées:

5225, rue Berri, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 2S4
Téléphone: 514 948.0505
Télécopieur: 514 948.0044

